

COMPTE-RENDU
JOURNEES TECHNIQUES ET D'ECHANGE INTERSITES TAGIRN

Les services de vigilance et l'alerte

Les 24 et 25 juin 2019 à Peyresq (04)



Avec le soutien de :



La R gion
Auvergne-Rh ne-Alpes



cget

Journ e organis e par le



*P le Alpin d'Etudes et de Recherche
pour la Pr vention des Risques Naturels*

Programme

Lundi 24 Juin

11h30 - Visite de terrain : protections récentes contre les chutes de blocs dans le hameau de Peyresq (*Jean-Christophe Pin, RTM 04*)

14h00 - L'opération interrégionale « GIRN-Alpes » (*Olivier Cartier-Moulin, PARN*)

- Rappels sur l'animation de l'opération CIMA-POIA 2014-2020
- Les projets de recherche-action SDA
- Plateforme Alpes Climat Risques et documentation des évènements remarquables
- Place de l'opération dans le contexte européen macro régional (SUERA, Interreg)

14h30 - Présentation des candidats TAGIRN

- Communauté de Communes de la Vallée de Thônes (*Aline Breton, Absente*)
- PNR du Queyras (*Bérengère Charnay*)
- Grenoble Alpes Métropole (*Bertrand Marion*)
- Articulation entre le TAGIRN GAM et le projet SDA Hydrodémò, (*Bertrand Marion*)
- SDIS 73-74 – Projet MUSAR – (*Marc Schmidlin*)

16h30 - Retour sur la mission GIRN du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras terminée le 31 mai 2019 (*Amandine Crévolin*)

Mardi 25 Juin

8h30 - Etat des lieux des besoins locaux et des thématiques à traiter lors des prochaines journées techniques

9h30 - Les services de vigilance hydro-météorologique et services associés

Etat des lieux et perspectives (couverture radar, modélisation...) :

- Vigicrues (*Simon Edouard, SPC Alpes du Nord*)
- Plateforme RHYTMME (*Catherine Fouchier, IRSTEA*)
- Services HYDRIQUE (*Raphael Mutzner*)
- Services PREDICT (*Jérémy Fimat*)

14 h00 - Réflexion collective sur une problématique de la communauté de communes Alpes Provence Verdon : Gestion de crise sur aléa torrentiel à Colmars les Alpes – Réflexion collective sur les solutions opérationnelles à déployer.

L'ensemble des supports présentés en séance sont [disponibles ICI sur le site du PARN](http://risknat.org/journees-techniques-tagirn-2019-les-services-de-vigilance-et-lalerte/) :

RAPPEL SUR L'AVANCÉE DES TAGIRN PAR LE PARN

A ce jour, les TAGIRN répondent à la programmation de la CIMA-POIA (2015-2020) qui comptait une enveloppe initiale de 5 millions d'Euros.

Il est rappelé l'importance de la plateforme de capitalisation (www.risknat.org/girn/) qui a pour objectifs de réunir l'intégralité des travaux réalisés sur le territoire alpin et plus particulièrement sur les TAGIRN, de les mettre en valeur et ainsi de contribuer activement à la synergie nécessaire au déploiement de la GIRN dans le Massif des Alpes. Ainsi, cette plateforme aide les territoires souhaitant mettre en place des actions de type Gestion Intégrée des Risques Naturels à trouver des solutions concrètes ayant déjà été réalisées tout en ayant un appui méthodologique pour développer des solutions innovantes.

BESOINS LOCAUX ET THEMATIQUES PARTICULIERES

- **Système d'alerte.** Un grand nombre de territoires présents évoquent la nécessité d'avoir des informations complémentaires concernant les systèmes d'alerte au sens large : en partant de l'instrumentation nécessaire sur un bassin de risque pour détecter les phénomènes jusqu'au transfert des données sur un système central (GSM, GPRS,4G), la maintenance du système, etc.
Mr Sébastien KOLTZ (IRSTEA – Draix 04) pourra être sollicité sur ce thème pour les prochaines journées techniques.
- **STEPRIM.** De nombreux territoires se lancent dans des démarches conjointes de STEPRIM et de GIRN. Il semble intéressant d'avoir des retours sur ces montages de dossiers STEPRIM, d'échanger sur les bonnes pratiques mais également de montrer les points de divergences avec les PAPI. La DDT des Hautes-Alpes réalise ce travail pour son territoire, quid des autres TAGIRN ?
- **Responsabilités des structures porteuses de TAGIRN.** Les territoires porteurs d'une mission de GIRN sont majoritairement des territoires beaucoup plus grands que l'échelle communale qui portent des compétences de plus en plus vastes et nombreuses. Se pose par conséquent la question de la responsabilité de ces structures vis-à-vis des compétences qu'elles ont (ou qu'elles n'ont pas). Quelle organisation/coordination entre le Préfet, le Maire, l'intercommunalité ? Le témoignage d'intercommunalités qui se sont structurées sur cette coordination intercommunale, en matière de gestion de crise notamment, pourra être intéressant à traiter lors des prochaines rencontres techniques.

- **L'ensemble des participants a apprécié la phase de réflexion collective sur une problématique spécifique au territoire hôte.** Il pourrait être envisagé pour les prochaines années que chaque territoire le souhaitant présente une problématique sur laquelle il butte ou sur laquelle il souhaiterait avoir un regard collectif et que ces problématiques soient traitées en ateliers.
- **Deux journées d'échanges.** La grande majorité des personnes présentes a apprécié que ces échanges techniques se soient faits sur 2 jours.

PROBLEMATIQUE PARTICULIÈRE SOULEVÉE PAR L'ENSEMBLE DES TAGIRN LORS DES DISCUSSIONS DE CES JOURNÉES.

Une problématique commune à tous les territoires de montagne a été évoquée concernant l'accès aux informations traitant les débits des rivières et l'observation météo. En effet, il apparaît que certains opérateurs publics, notamment EDF, possèdent des données qui seraient particulièrement utiles pour les collectivités territoriales, particulièrement en phase de gestion de crise. Si les SPC arrivent à obtenir au moins une partie de ce type d'informations par le biais de conventions, les collectivités alpines manifestent le même besoin d'accès à ces informations sans pouvoir à l'heure actuelle avoir assez de poids pour être entendues. Une intervention collective des intercommunalités, pilotée par le PARN et faisant remonter ces besoins techniques auprès des organes centraux (comité de massif, etc.) pourrait ainsi être envisagée, et relayée par les représentants politiques du territoire (Joël GIRAUD ? Martial SADDIER ?).

A noter qu'une mobilisation technique de ce type a déjà été réalisée en Île-de-France pour fluidifier ce partage d'informations. *(Témoignage de Morgane LAMBOURG)*

REFLEXION COLLECTIVE SUR UNE PROBLEMATIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON

Contexte : Secteur du Haut-Verdon, commune de Colmars-les-Alpes.

Enjeux : 500 habitants (population multipliée par 2 en période touristique), 1 école (primaire + maternelle), 1 pharmacie / pôle santé au niveau de l'ancienne gendarmerie (qui avait été impactée lors de la crue de 1994), 2 campings, 1 Centre d'Incendie et de Secours (CIS) en zone inondable, 1 seule route d'accès traversant le torrent de la Lance donnant l'accès au CIS et à un grand parking.

La digue protégeant le secteur rive gauche du torrent de la Lance est en très mauvais état et le CIS est impacté. Suite à la crue du 5 novembre 1994 (crue quasiment centennale), un retour d'expérience a été réalisé, le PPR a retenu que l'accès au CIS est en zone rouge (CIS engravé en 1994), une étude de danger ainsi qu'une analyse de digue ont été réalisées dernièrement.

322 personnes seraient impactées (calcul établi en prenant en compte un parking plein (également en rive droite de la Lance).

Force de la commune : a de nombreuses capacités intrinsèques. Le Maire et les 2 adjoints étaient présents en 1994. Capitaliser cette expérience avant la fin de leur mandat.

Questionnement du territoire :

- ⇒ Comment mettre en place un protocole efficace de mise en sureté de la population du village en fonction des enjeux et de ses vulnérabilités interisques ?
 - ⇒ Dans une logique de territoire (échelle intercommunale) réfléchir à l'enjeu CIS.
 - ⇒ Comment mobiliser les élus dans le temps long sur cette problématique ?
-

Pistes de réflexions amenées par le brainstorming des TAGIRN :

Bien que beaucoup d'actions seront réalisées au moment de la survenue d'un événement de sécurité civile et ne concerneront ainsi que la commune (le Maire au travers de ses pouvoirs de police), un grand nombre de choses peuvent être anticipées en amont par la collectivité, appuyée des services de la CCAPV au travers de sa compétence GIRN.

En plus des pistes de réflexions apportées par les autres TAGIRN durant ces journées techniques, des exemples d'actions déjà réalisées pourront être trouvées sur la plateforme de capitalisation de la GIRN (www.risknat.org/girn/).

Phase de prévention

○ Information préventive

- ⇒ **Culture et mémoire du risque** : l'inondation de 1994 est bien présente dans les esprits notamment parce que le cimetière avait été emporté et le CIS quasiment totalement engravé. Cependant, la commune connaît **un fort renouvellement de sa population** engendrant une perte de mémoire de l'événement.

Des repères de crues pourraient être posés (pas forcément des PHEC mais quelques choses correspondant plus au territoire).

Des manifestations pourraient être mises en place afin de rappeler cet évènement (soirées films, témoignages, jeux de pistes, visites de terrain, etc.). Bien que la priorité de la commune reste le tourisme, les actions de sensibilisation, de culture et de mémoire du risque ne sont absolument pas contradictoire dans la mesure où les actions mises en place seront non

anxiogène et avec un caractère ludique prononcé => Si points de blocages, il sera possible de s'appuyer sur le **levier réglementaire de l'information préventive obligatoire tous les 2 ans**. **Pour rappel, un film avait été tourné lors de l'événement. Des extraits pourraient en être retirés.**

Une recherche historique sur l'implantation du village pourra être également effectuée (il semble que le village ait été historiquement implanté à un autre endroit...);

Construction de maquette permettant la visualisation de l'emprise de la crue de 1994.

Il existe un retour d'expérience pluviométrique sur l'événement de 1994 (voir avec le SMIGIBA – Jocelyne Prouteau-Hoffman).

- **Suivi des ouvrages, embâcles, etc.**

⇒ **Surveillance de la digue** (digue = compétence de la communauté de communes) : en attendant la réfection de la digue, il pourrait y avoir une **convention avec la commune pour la surveillance de la digue**, aussi bien en période de crise qu'en dehors d'une période de crise. Pour faciliter cette surveillance, **des fiches réflexes** pourraient être réalisées. Des **échelles limnimétriques** ou **des repères opérationnels** pourront être mis en place pour suivre l'évolution du cours d'eau.

⇒ **Gestion des embâcles** : l'entretien de la digue et de la végétation est un facteur prépondérant dans cette situation. Il pourrait être envisagé un partenariat avec le SIVU pour le nettoyage des berges.

- **Préparation à la crise**

⇒ Concernant l'enjeu CIS : il semble primordial d'établir rapidement un **lien avec le SDIS 04**. En effet, bien qu'il semble indispensable de les mettre dans la boucle de l'alerte afin qu'ils puissent anticiper au plus tôt l'évacuation du CIS si nécessaire, il ne paraît pas être du ressort de la communauté de communes de gérer cette évacuation.

⇒ **Exercice avec l'école pour adapter leurs comportements** (voir IFFO-RME) notamment sur l'évacuation ou le confinement en cas de survenue d'un événement.

⇒ **Dispositif des sentinelles ou des voisins vigilants**. Personnes formées pouvant aller faire des rondes sur les cours d'eau (lien avec le point 2, la surveillance de la digue) et faire redescendre l'information à l'échelle communale (la création d'une RCSC n'est pas indispensable pour réaliser ce type d'actions puisque ces personnes seront considérées comme collaborateurs temporaires du service public) => permet l'implication de la population dans la démarche. Réfléchir à l'identification de représentant par hameau (personnes ressources).

⇒ Identifier pour chaque logement les **capacités de résistance bâtementaire ainsi que les personnes vulnérables** => **partenariats possibles pour cette partie avec la DDT, le service**

RTM et le SDIS. Ainsi, en cas de survenue d'un évènement, des actions adaptées pour l'évacuation (totale ou verticale), ou le confinement pourront être réalisées. Permet également de travailler sur **les capacités d'auto-sauvegarde** des populations.

Les forts se situant sur la commune semblent pouvoir servir d'hébergement d'urgence en cas de besoin (à équiper pour accueillir les personnes).

- ⇒ **Identifier les routes à couper en cas de survenue d'un événement => lien avec le CD 04**
- ⇒ **Exercice final pour tester le déroulé global semble être indispensable.**

Phase de vigilance

○ **Vigilance**

- ⇒ **Suivi en temps réel des cours d'eau** : un travail peut être réalisé avec le service RTM pour qu'une procédure soit mise en place, notamment en s'appuyant sur des échelles limnimétriques. Un lien pourra être fait avec le dispositif des sentinelles ou tout autre dispositif semblant approprié.
- ⇒ **Anticipation** : Il semble nécessaire de paramétrer **APIC** pour que les bonnes personnes des communes concernées soient alertées. Il faut peut-être regarder également si le service **Vigicrue Flash** peut fonctionner sur ce territoire.

○ **Pré-alerte / Alerte**

- ⇒ **Système d'alerte.** Une réflexion sur l'alerte est absolument à avoir. Un point de vigilance a été amené notamment quant à la sirène (d'une part son déclenchement se fait depuis le CIS, mais en plus ce type d'alerte ne doit engendrer qu'un type de comportement : le confinement). Est-ce que le bassin versant de la Lance peut être instrumenté ? Faut-il mieux s'appuyer sur l'humain (lien avec le dispositif des sentinelles) ? Quel cheminement de l'alerte ? Alerte par porte-à-porte ? => Ce travail permettra également de répondre aux attentes de la communauté de communes sur les objectifs d'anticipation et sur l'organisation de l'évacuation.
- ⇒ **Un travail sur une gestion intercommunale**, notamment concernant l'alerte, pourra être établi avec une logique d'entraide intercommunale amont-aval (Plan intercommunal de sauvegarde ?)